

MOTION

DES FACILITÉS POUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF A LANCY

Le Conseil municipal

Demande au Conseil administratif

- D'instaurer, sur le site de la commune, une feuille d'accueil pour les associations, qui indiquerait les différents soutiens communaux (accompagnement, matériel, locaux, informations pratiques etc.) ;
- De charger la nouvelle responsable du bénévolat d'un rôle étendu dans l'appui qu'elle proposera aux associations, y compris pour leur pérennité en termes de relève et de transmission des compétences au sein de leur comité. Son rôle consisterait aussi à la mise en commun des ressources, au recueil des besoins en formation, à la coordination des bénévoles au service des associations ou de manifestations ;
- D'organiser ou d'orienter sur de courtes formations qui permettent aux membres de comité de bénéficier de compétences suffisantes en bureautique, comptabilité, rédaction et animation de groupe pour gérer une association qui ne nécessite pas de professionnel pour les tâches concernées. De rechercher une collaboration et/ou un co-financement avec des organismes cantonaux et fédéraux (Bureau de l'intégration des étrangers, Promotion Santé Suisse, etc.) ;
- D'améliorer le portail internet pour que chaque association lancéenne puisse se créer un profil en ligne qui facilite la saisie et la mise à jour de ses informations, et qui permette de décrire plus précisément son activité et son fonctionnement sur la partie publique.

Conseil municipal du 17 novembre 2016

Motion amendée acceptée par 29 oui, 0 non et 1 abstention